

LA MORT SUSPECTE D'UNE JEUNE FILLE A LAMBERSART

Elle avait été victime de manœuvres criminelles. Encore une fois. Depuis l'affaire de Saint-André, la brigade mobile a découvert une bonne demi-douzaine de crimes...

Ni grippe, ni angine

Elle mourait le 16 décembre à Lambersart où elle était bonne à tout faire, Avenue de l'Épave. La mort de Mlle Andrée FERET avait été trop rapide pour qu'elle puisse être considérée comme naturelle.

Les malheurs de l'homme sans état civil

Les années passent. M. M. que la France avait accepté comme soldat, ramené à la vie civile s'installe à Haspres. Il travaillait dans une usine de Denain. Il voulait fonder un foyer mais...

Vingt-neuf ans après

Pendant plus de quinze ans, on essaya de découvrir les parents de l'homme sans état civil. On effectua des enquêtes dans les Ardennes, mais en vain.

L'enquête

M. BAUX, Commissaire de police, commença l'enquête et communiqua les résultats de ses recherches au Parquet de Lille. L'inspecteur principal est devenu un spécialiste en matière...

Les transporteurs de marchandises veulent une convention collective

Hier matin MM. Salembier, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, Raymond Dumoulin, délégué fédéral des Syndicats des transports, et Philippe, secrétaire du Syndicat de Lille, ont eu une entrevue avec M. Borneweck, chef de Cabinet de M. le Préfet du Nord.

Une démarche a été faite hier à la Préfecture du Nord

Hier matin MM. Salembier, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, Raymond Dumoulin, délégué fédéral des Syndicats des transports, et Philippe, secrétaire du Syndicat de Lille, ont eu une entrevue avec M. Borneweck, chef de Cabinet de M. le Préfet du Nord.

À la faveur d'un malentendu

M. FRESSARD, Commissaire Divisionnaire, M. COUSSEMAKER, Inspecteur Principal et les inspecteurs LAFIN, LANGLAIS et LOUCHART, effectuèrent une perquisition chez Mme Ghyis. Elle était en colère. On ne put l'interroger mais la perquisition fut faite.

INQUIÉTANTE DISPARITION D'UN POLONAIS A HÉNIN-LIÉTARD

Samedi, jour de Noël, à 10 heures, M. Félix Jader, sujet polonais, né le 28 mai 1905, courait dans les rues de Hénin-Liétard. On alla chercher les personnes citées par la dame trop bavarde et ce furent des interrogatoires, des confrontations, des présentations, des cris, des vaines recherches de dents et en fin de compte, tous ces gens ont été inculpés.

CANDIDATS A LA MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La Confédération Nationale des Victimes Civiles de la Guerre, dont le siège social est à la Maison des Mutuels de Guerre, 46, rue Léonard-Danin, à Lille, informe les candidats à la Médaille de la Reconnaissance Française que le dernier délai des demandes expire le 31 décembre 1937.

L'HISTOIRE EXTRAORDINAIRE D'UN HABITANT D'HASPRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le père Dehem, avec son bon gros sens et son cœur charitable, avait adopté l'enfant qu'il a, dit-il, trouvé en Ardennes. Il l'appela M. M. François. Et c'est le nom du bambin qui avait lors d'une dizaine d'années...

Les malheurs de l'homme sans état civil

Les années passent. M. M. que la France avait accepté comme soldat, ramené à la vie civile s'installe à Haspres. Il travaillait dans une usine de Denain. Il voulait fonder un foyer mais...

Vingt-neuf ans après

Pendant plus de quinze ans, on essaya de découvrir les parents de l'homme sans état civil. On effectua des enquêtes dans les Ardennes, mais en vain.

L'enquête

M. BAUX, Commissaire de police, commença l'enquête et communiqua les résultats de ses recherches au Parquet de Lille. L'inspecteur principal est devenu un spécialiste en matière...

Les transporteurs de marchandises veulent une convention collective

Hier matin MM. Salembier, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, Raymond Dumoulin, délégué fédéral des Syndicats des transports, et Philippe, secrétaire du Syndicat de Lille, ont eu une entrevue avec M. Borneweck, chef de Cabinet de M. le Préfet du Nord.

Une démarche a été faite hier à la Préfecture du Nord

Hier matin MM. Salembier, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats ouvriers du Nord, Raymond Dumoulin, délégué fédéral des Syndicats des transports, et Philippe, secrétaire du Syndicat de Lille, ont eu une entrevue avec M. Borneweck, chef de Cabinet de M. le Préfet du Nord.

À la faveur d'un malentendu

M. FRESSARD, Commissaire Divisionnaire, M. COUSSEMAKER, Inspecteur Principal et les inspecteurs LAFIN, LANGLAIS et LOUCHART, effectuèrent une perquisition chez Mme Ghyis. Elle était en colère. On ne put l'interroger mais la perquisition fut faite.

INQUIÉTANTE DISPARITION D'UN POLONAIS A HÉNIN-LIÉTARD

Samedi, jour de Noël, à 10 heures, M. Félix Jader, sujet polonais, né le 28 mai 1905, courait dans les rues de Hénin-Liétard. On alla chercher les personnes citées par la dame trop bavarde et ce furent des interrogatoires, des confrontations, des présentations, des cris, des vaines recherches de dents et en fin de compte, tous ces gens ont été inculpés.

CANDIDATS A LA MÉDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La Confédération Nationale des Victimes Civiles de la Guerre, dont le siège social est à la Maison des Mutuels de Guerre, 46, rue Léonard-Danin, à Lille, informe les candidats à la Médaille de la Reconnaissance Française que le dernier délai des demandes expire le 31 décembre 1937.

NOS STAGIAIRES ET BOURSIERS A L'ÉTRANGER

Bureaux : 24, rue de la Gare (Tél. 351-17). - Dépôt de nuit : 24, r. du Collège

DEPART D'UN STAGIAIRE POUR LE CHILI

Lors de son assemblée générale dernière, comme nous l'avons annoncé, la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing, pour l'enseignement technique et boursiers industriels et commerciaux à l'étranger, avait décidé l'envoi d'un stagiaire au Chili. Ce stagiaire est M. Victor Dubuaménil, ancien stagiaire de notre société, officier de réserve dans ses bureaux de Santiago un jeune homme pour lequel il ferait à bas ce qui a été fait pour lui y a sept ans...

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES.

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, de leur nom, de leur âge, de leur précepte, de leur profession, etc. et de leur service au 1er janvier 1938.

La réunion annuelle de l'Amicale Laïque du Crétinier

La réunion annuelle de l'Amicale laïque du Crétinier a eu lieu devant un nombre important d'amicalistes. L'ouverture de la séance fut faite par M. Rémy Lemahieu, président de l'association, qui remercia les personnalités et les nombreux amicalistes pour leur présence.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment, aura lieu à domicile, le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1938. Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories. Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN

Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués, les pharmaciens, l'Administration municipale, recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

PHARMACIENS DE GARDE

Le service du vendredi soir au lundi matin : à 9 h., MM. Boulois, 13, rue de Valenciennes, et Constant, 1, boulevard de Paris; Thullier, 169 bis, boulevard de Fourmies.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR FRAIS DE CHAMBRE ET DE BOURSE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce communique : L'article 35 de la loi de finances du 13 juillet 1925 qui a institué la taxe d'apprentissage, dispose que des exonérations pourront être accordées aux apprentis jettés en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage.

SOCIÉTÉS ET COMITÉS

AMICALE PHOTO - Ce soir vendredi, au siège, 181, Grand Rue, réunion libre de tous les membres des équipes de concours de fin d'année.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

MOTOCYCLISME - Mote Club de Roubaix - Assemblée générale du Club le dimanche 27 janvier, 9 h., à la Ligue des Sports, 2, boulevard Gambetta. L'ordre du jour est le suivant : 1. Rapport de l'année; 2. Compte rendu de la saison; 3. Budget; 4. Questions diverses.

L'ARBRE DE NOEL DE L'AMICALE CONDORCET

L'Amicale Condorcet avait invité les élèves de l'école de la rue Bredin à sa distribution de Noël. Samedi dernier, à 11 h., dans la salle des fêtes, magnifiquement décorée, en présence de nombreux invités, M. Copin, directeur de l'école, des membres de la commission et d'un nombreux assistance de parents, nos bambins reçurent le traditionnel coucou et des friandises; une tombola permit de répartir entre les élèves de nombreux lots de vêtements.

ETABLISSEMENTS DE BAINS

L'Administration municipale informe la population que les établissements de bains et bains-douches des rues des Champs et des Longues-Haies seront fermés toute la journée, le samedi 1er janvier.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES

En raison des fêtes de l'an, tous les services seront fermés du 31 décembre au 1er janvier. Les délégués sont informés qu'il n'y aura pas de réunion le lundi 3 janvier, mais qu'une réunion des présidents et présidentes aura lieu le 10 janvier, à 18 h. 30.

ECHO DE LA JOURNÉE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Ainsi que nous l'avons annoncé, la section roubaissienne de l'Union des Femmes de France a organisé, le dimanche 19 décembre, la traditionnelle Journée du Timbre. Cette journée a produit la somme de 1.875 fr. 95. Le Comité roubaissien adresse ses plus vives félicitations aux quêteuses, ainsi qu'au groupement qui a assuré l'organisation de cette journée philanthropique.

LE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS

Jeudi après-midi, dans la salle annexe de la mairie, M. Georges Duthoit, adjoint au maire, délégué à l'Office Social, entouré de MM. Lecomte et Dornier, adjoints au maire, a présidé la séance de distribution des cadeaux de Noël aux enfants des chômeurs.

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES.

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, de leur nom, de leur âge, de leur précepte, de leur profession, etc. et de leur service au 1er janvier 1938.

La réunion annuelle de l'Amicale Laïque du Crétinier

La réunion annuelle de l'Amicale laïque du Crétinier a eu lieu devant un nombre important d'amicalistes. L'ouverture de la séance fut faite par M. Rémy Lemahieu, président de l'association, qui remercia les personnalités et les nombreux amicalistes pour leur présence.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment, aura lieu à domicile, le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1938. Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories. Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN

Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués, les pharmaciens, l'Administration municipale, recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

PHARMACIENS DE GARDE

Le service du vendredi soir au lundi matin : à 9 h., MM. Boulois, 13, rue de Valenciennes, et Constant, 1, boulevard de Paris; Thullier, 169 bis, boulevard de Fourmies.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR FRAIS DE CHAMBRE ET DE BOURSE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce communique : L'article 35 de la loi de finances du 13 juillet 1925 qui a institué la taxe d'apprentissage, dispose que des exonérations pourront être accordées aux apprentis jettés en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage.

SOCIÉTÉS ET COMITÉS

AMICALE PHOTO - Ce soir vendredi, au siège, 181, Grand Rue, réunion libre de tous les membres des équipes de concours de fin d'année.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

MOTOCYCLISME - Mote Club de Roubaix - Assemblée générale du Club le dimanche 27 janvier, 9 h., à la Ligue des Sports, 2, boulevard Gambetta. L'ordre du jour est le suivant : 1. Rapport de l'année; 2. Compte rendu de la saison; 3. Budget; 4. Questions diverses.

L'ARBRE DE NOEL DE L'AMICALE CONDORCET

L'Amicale Condorcet avait invité les élèves de l'école de la rue Bredin à sa distribution de Noël. Samedi dernier, à 11 h., dans la salle des fêtes, magnifiquement décorée, en présence de nombreux invités, M. Copin, directeur de l'école, des membres de la commission et d'un nombreux assistance de parents, nos bambins reçurent le traditionnel coucou et des friandises; une tombola permit de répartir entre les élèves de nombreux lots de vêtements.

ETABLISSEMENTS DE BAINS

L'Administration municipale informe la population que les établissements de bains et bains-douches des rues des Champs et des Longues-Haies seront fermés toute la journée, le samedi 1er janvier.

WATTELOIS LE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS

Jeudi après-midi, dans la salle annexe de la mairie, M. Georges Duthoit, adjoint au maire, délégué à l'Office Social, entouré de MM. Lecomte et Dornier, adjoints au maire, a présidé la séance de distribution des cadeaux de Noël aux enfants des chômeurs.

DECLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHES A LA PERSONNE, PRECEPTRICES ET GOUVERNANTES.

Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant du mois de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, de leur nom, de leur âge, de leur précepte, de leur profession, etc. et de leur service au 1er janvier 1938.

La réunion annuelle de l'Amicale Laïque du Crétinier

La réunion annuelle de l'Amicale laïque du Crétinier a eu lieu devant un nombre important d'amicalistes. L'ouverture de la séance fut faite par M. Rémy Lemahieu, président de l'association, qui remercia les personnalités et les nombreux amicalistes pour leur présence.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment, aura lieu à domicile, le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1938. Pour cette imposition, les chiens sont classés en deux catégories. Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

RECEPTION DU JOUR DE L'AN

Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués, les pharmaciens, l'Administration municipale, recevra pas à l'occasion du jour de l'an.

PHARMACIENS DE GARDE

Le service du vendredi soir au lundi matin : à 9 h., MM. Boulois, 13, rue de Valenciennes, et Constant, 1, boulevard de Paris; Thullier, 169 bis, boulevard de Fourmies.

EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR FRAIS DE CHAMBRE ET DE BOURSE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce communique : L'article 35 de la loi de finances du 13 juillet 1925 qui a institué la taxe d'apprentissage, dispose que des exonérations pourront être accordées aux apprentis jettés en considération des dispositions prises par eux en vue de favoriser l'enseignement technique et l'apprentissage.

SOCIÉTÉS ET COMITÉS

AMICALE PHOTO - Ce soir vendredi, au siège, 181, Grand Rue, réunion libre de tous les membres des équipes de concours de fin d'année.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

MOTOCYCLISME - Mote Club de Roubaix - Assemblée générale du Club le dimanche 27 janvier, 9 h., à la Ligue des Sports, 2, boulevard Gambetta. L'ordre du jour est le suivant : 1. Rapport de l'année; 2. Compte rendu de la saison; 3. Budget; 4. Questions diverses.

L'ARBRE DE NOEL DE L'AMICALE CONDORCET

L'Amicale Condorcet avait invité les élèves de l'école de la rue Bredin à sa distribution de Noël. Samedi dernier, à 11 h., dans la salle des fêtes, magnifiquement décorée, en présence de nombreux invités, M. Copin, directeur de l'école, des membres de la commission et d'un nombreux assistance de parents, nos bambins reçurent le traditionnel coucou et des friandises; une tombola permit de répartir entre les élèves de nombreux lots de vêtements.

ETABLISSEMENTS DE BAINS

L'Administration municipale informe la population que les établissements de bains et bains-douches des rues des Champs et des Longues-Haies seront fermés toute la journée, le samedi 1er janvier.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES

En raison des fêtes de l'an, tous les services seront fermés du 31 décembre au 1er janvier. Les délégués sont informés qu'il n'y aura pas de réunion le lundi 3 janvier, mais qu'une réunion des présidents et présidentes aura lieu le 10 janvier, à 18 h. 30.

Un cycliste se blesse en tombant. Un représentant, M. Paul Depoerbin, âgé de 64 ans, demeurant, 71, rue Alexandre Dumas, a fait une chute de bicyclette au cours de sa tournée.

Portant une plaie contuse du genou droit et une contusion du pouce gauche il a été transporté à l'Hôpital de la rue Butin fils. Il devra interrompre ses occupations pendant une quinzaine de jours, sauf complications.

Assistance Médicale gratuite. Les personnes admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1938 pourront retirer leur nouvelle carte à la mairie Clouche 8.

Pour la caisse de secours des pompiers. A la suite de la prompt intervention des pompiers lors du récent incendie qui se déclara chez M. le docteur Pailhebre, avenue de la Liberté, ce dernier a remis en outre une somme de 150 francs à la caisse de secours des pompiers.

Enquête pour lotissement de terrain. M. Moenaert Casier et consorts ayant demandé le lotissement d'un terrain situé au hameau de Cappel, les pièces du dossier sont tenues à la disposition des habitants, à la mairie jusqu'au 6 janvier. A l'expiration de ce délai, le dossier sera remis au cultivateur à Wasquehal, nommé commissaire enquêteur recevra à la mairie jeudi 6 janvier de 15 à 16 heures, les observations qui pourraient être présentées sur ce projet.

Amicale du Capreau. Le concours mensuel de tir à la carabine commencera au nouveau stand, 67, rue Louise Michel, dimanche 2 janvier. Inscriptions de 10 à 13 heures.

Amicale Turgot. La séance de tir du dimanche 2 janvier est annulée.

La soirée dansante de l'Espérance. Ce soir à 20 h. 30, à l'occasion du Nouvel An, la société de l'Espérance a donné un bal de réveillon, avec les concours d'un brillant orchestre. Buffet collation.

Les Éboueurs et les éboueurs. On a décidé de répondre aux sentiments unanimes en décidant que la traditionnelle de l'ébouage à l'occasion du Nouvel An est interdite.

Union Sportive de Wasquehal. Journée dimanche 2 janvier. Equipe IA contre A.S.C. Hellemmes IA à 14 heures à Wasquehal. R.V. à 13 h. 30 au vestiaire. Equipe IB contre A.S.C. Hellemmes IB à 10 h. 30 à 13 heures. R.V. à 10 h. 30 au vestiaire. Equipe IIB contre A.S.C. Hellemmes IIB à 10 h. 30 à 13 heures. R.V. à 10 h. 30 au vestiaire. Lundi 3 janvier, 19 heures, réunion de commission au café de la Terrasse.

Boles. Chez Hory Augustin 76, rue de Leers, tournoi de boles à l'équipe par équipe de 3 joueurs. Les gagnants d'un tour recevront 15 fr., de 2 tours 30 fr. On prendra note des équipes désirant jouer le samedi après-midi, à 14 h. par équipe. Un nouveau jeu de boles est à la disposition des amateurs.

Club Synoptiste du Chien de Défense Lysois. Samedi 1er, dimanche 2 et jeudi 6 janvier, dressage avec homme d'attaque aux heures habituelles. Jeudi 6 janvier à 19 h. 30, assemblée extraordinaire. Présence indispensable.

LYS-LEZ-LANNOY

Allocations familiales agricoles. Les cultivateurs qui auraient des changements à apporter à la déclaration qu'ils ont faite pour le premier semestre 1938, en ce qui concerne les allocations familiales agricoles, sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 5 janvier 1938, dernier délai.

TOUFFERS

Caisse d'A.S. et Le Travail n. M. Henri Joulin, correspondant local de la caisse d'assurances sociales et Le Travail n. signale que la direction de la caisse l'a informé de ce qu'il suit : Assurance maternité, pour tous les accouchements eutrichés à partir du 15 décembre 1937, les tarifs subventionnés sont applicables; accouchement normal : 300 francs; accouchement gemellaire : 400 francs.

LEERS

Allocations familiales agricoles. Les cultivateurs qui auraient des changements à apporter à la déclaration qu'ils ont faite pour le premier semestre 1938, en ce qui concerne les allocations familiales agricoles, sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 5 janvier 1938, dernier délai.

TOUFFERS

Caisse d'A.S. et Le Travail n. M. Henri Joulin, correspondant local de la caisse d'assurances sociales et Le Travail n. signale que la direction de la caisse l'a informé de ce qu'il suit : Assurance maternité, pour tous les accouchements eutrichés à partir du 15 décembre 1937, les tarifs subventionnés sont applicables; accouchement normal : 300 francs; accouchement gemellaire : 400 francs.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidéle-Lehoucq, 2 à TOURCOING - Téléphone : 945. Dépôt de vente : 14, rue Fidéle-Lehoucq.

Création d'une nouvelle maternité à Tourcoing



On voit à gauche les trois immeubles qu'on transformera en Maternité; à droite, la façade principale de l'Hôpital.

La Maternité de l'Hôpital Cii dispose d'un service de quatorze lits que la Commission administrative des Hospices juge insuffisant pour les besoins de la population. Ce nombre de lits trop restreint ne permet pas, en effet, de recevoir les pensionnaires payantes qui désirent faire leurs couches dans cet établissement. Faut de place et d'une installation adéquate, celle-ci doit donc quitter la ville et avoir recours aux cliniques et maternités des villes voisines. Pour remédier à cet état de choses, la Commission administrative des Hospices, par délibération du 3 décembre 1937, a décidé le principe de la création d'une maternité destinée aux pensionnaires payantes, qu'elle installera dans trois pavillons vacants de l'Hôpital et sur l'emplacement des immeubles contigus, situés rue Nationale, 144, 146 et 148, dont la démolition est prévue pour le début de janvier 1938.

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET MUNICIPAL POUR 1938

Pour la réaliser, il a fallu créer 105,04 centimes additionnels et augmenter la taxe sur la valeur locale des valeurs professionnelles. Ce que nous l'avons annoncé hier, le Conseil municipal a voté un budget en équilibre, malgré les craintes très légitimes qui se faisaient. Le résultat du projet de budget se traduit par un excédent de dépenses de 7.142.630 fr. 68. Il a fallu le combler. On a cherché des valeurs de compensation. Et on en a trouvées dans la taxe locale des valeurs professionnelles; celle-ci a été augmentée de 105,04 centimes; celle du chauffage et de l'éclairage municipaux. Ces postes ont absorbé une augmentation de recettes de 800.000 francs.



IL L'ALU! NOTRE ALMANACH POUR 1938

En vente partout . 2 fr. 50 (Par Poste : 3 fr. 10)

HEM

Fermeture des Etablissements Publics. En raison des fêtes du Nouvel An, les établissements sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du 31 décembre 1937 au premier janvier 1938 et du premier au 2 janvier.

Etat Civil - Naissance: Thery Georgette, rue de Lille, 100. Décès: Comier Georges, 3 mois, rue de Lille, C. Polet, 4. Publications: Ladam Roger, cultivateur à Sully et Eghin Simone, sp. rue Jules Courtois, 6.

LYS-LEZ-LANNOY

Boles. Chez Hory Augustin 76, rue de Leers, tournoi de boles à l'équipe par équipe de 3 joueurs. Les gagnants d'un tour recevront 15 fr., de 2 tours 30 fr. On prendra note des équipes désirant jouer le samedi après-midi, à 14 h. par équipe. Un nouveau jeu de boles est à la disposition des amateurs.

Club Synoptiste du Chien de Défense Lysois. Samedi 1er, dimanche 2 et jeudi 6 janvier, dressage avec homme d'attaque aux heures habituelles. Jeudi 6 janvier à 19 h. 30, assemblée extraordinaire. Présence indispensable.

TOUFFERS

Caisse d'A.S. et Le Travail n. M. Henri Joulin, correspondant local de la caisse d'assurances sociales et Le Travail n. signale que la direction de la caisse l'a informé de ce qu'il suit : Assurance maternité, pour tous les accouchements eutrichés à partir du 15 décembre 1937, les tarifs subventionnés sont applicables; accouchement normal : 300 francs; accouchement gemellaire : 400 francs.

LEERS

Allocations familiales agricoles. Les cultivateurs qui auraient des changements à apporter à la déclaration qu'ils ont faite pour le premier semestre 1938, en ce qui concerne les allocations familiales agricoles, sont invités à en faire la déclaration à la mairie pour le 5 janvier 1938, dernier délai.

TOUFFERS

Caisse d'A.S. et Le Travail n. M. Henri Joulin, correspondant local de la caisse d'assurances sociales et Le Travail n. signale que la direction de la caisse l'a informé de ce qu'il suit : Assurance maternité, pour tous les accouchements eutrichés à partir du 15 décembre 1937, les tarifs subventionnés sont applicables; accouchement normal : 300 francs; accouchement gemellaire : 400 francs.